

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75
S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie},
Place de la Bourse,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

LE RAPPORT DE M. SAINT-MARC GIRARDIN.

A la séance du 1^{er} août, la discussion sur les *bouilleurs de cru* a été subitement interrompue par l'apparition de M. Saint-Marc Girardin à la tribune. (Mouvement général d'attention.)

L'honorable membre vient déposer le rapport de la commission compétente sur la proposition de M. Martel, relative à la prorogation des séances de l'Assemblée.

M. Saint-Marc Girardin expose que la commission, après un examen long et approfondi, s'est déterminée à proposer à l'Assemblée de se séparer le 4 août et de rentrer, non pas le 15 novembre, mais le lundi 11 novembre prochain.

L'honorable rapporteur ajoute que la commission a agité la question de savoir s'il ne convenait pas que le Président de la République profitât de cette occasion pour donner à l'Assemblée quelques explications sur certains incidents parlementaires, et notamment sur les rapports entre le Président et l'Assemblée. Mais en présence du jeu varié et naturel de l'opinion...

— Allumez la chandelle ! s'écrie une voix à gauche.

... En présence des circonstances, poursuit le rapporteur, et notamment du succès inouï de l'emprunt contracté pour la libération du territoire, la commission a pensé qu'il était préférable d'éviter un débat public et de se contenter des explications que le Président de la République lui donnerait personnellement. Effectivement, M. Thiers s'est rendu au sein de cette commission, et là, il a affirmé la conformité de ses sentiments conservateurs avec ceux de la majorité de cette Assemblée.

— De toute l'Assemblée, s'écrie une voix à gauche.

Aux diverses objections qui lui ont été présentées par plusieurs membres, le Président de la République a répondu en substance :

1° Qu'aucun des partis extrêmes n'avait le droit d'invoquer son nom et son patronage ;

2° Qu'il était complètement étranger aux élections de juin et à la retraite de M. de Larcy ;

3° Qu'il n'associait nullement ses efforts ni sa pensée à la campagne tentée en vue de la dissolution prématurée de l'Assemblée ;

4° Qu'il entendait conserver intact le dépôt de la République conservatrice qui lui avait été confiée, et qu'en même temps il entendait réserver expressément l'avenir et le pouvoir constituant ;

5° Qu'enfin, il entendait maintenir scrupuleusement le pacte de Bordeaux, attendu que nul n'a le droit d'aliéner l'avenir... (A ce mot, de vifs applaudissements éclatent à gauche.)

L'honorable rapporteur ajoute qu'en présence de ces assurances conservatrices et répétées, et toute obscurité ayant disparu, la commission a pensé qu'il n'y avait pas lieu d'admettre les interpellations annoncées. Bref, la commission conclut à l'adoption d'un projet de loi ainsi conçu :

Article 1^{er}. — L'Assemblée se proroge du 4 août au 11 novembre.

Art. 2. — Une commission de vingt-cinq membres sera nommée en séance publique, au scrutin secret et à la majorité absolue, pour remplir, avec le bureau de l'Assemblée, les obligations énoncées dans l'art. 3 de la constitution de 1848.

Art. 3. — Les pouvoirs du bureau de l'Assemblée sont prorogés jusqu'à la rentrée.

A propos de l'art. 3, M. le comte Jaubert, auteur d'un amendement, exprime le vœu que l'Assemblée s'occupe, à son retour, du projet relatif à la publicité de l'*Officiel*, et notamment des comptes-rendus de l'Assemblée. Sous la réserve de ce vœu, M. Jaubert retire son amendement.

Puis, M. de Belcastel propose cet article additionnel qui est également mis aux voix et adopté :

Art. 4. — Le premier dimanche qui suivra la rentrée de l'Assemblée, des prières publiques seront dites dans les églises et les temples pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux de l'Assemblée.

UNE DISTRACTION

DE M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Il y a quelque temps, six conseillers d'arrondissement de Villefranche avaient envoyé à M. Thiers une adresse où on remarquait ces mots :

« Appuyez-vous sur le peuple, disait cette adresse, il vous soutiendra dans la voie républicaine ; »
« satisfaites les plus chers de ses vœux, aidez-le à conquérir l'instruction gratuite, obligatoire et laïque ; rendez à leurs familles nos frères égarés ; »
« les détenus et condamnés politiques de tout ordre ; »
« délivrez la magistrature et l'administration de ces fonctionnaires fanatiques de réaction, qui prennent à tâche de faire haïr la République, et trahissent ainsi votre confiance. Oh ! alors, vous pourrez sans crainte convoquer le peuple dans ses comices, pour remplacer cette Chambre, dont la majorité vous est hostile et paralyse vos efforts ; »
« il vous enverra des représentants dévoués à la République, qui sauront seconder votre intelligence patriotisme. »
« Veuillez agréer, etc. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire répondit :

« A M. le docteur Guyot, secrétaire du conseil d'arrondissement de Villefranche. »

« Monsieur, »
« J'ai l'honneur de vous accuser réception d'une adresse à M. le Président de la République signée par plusieurs membres du conseil d'arrondissement de Villefranche. Je vous prie de vouloir bien faire part de cet accusé de réception à ceux de vos collègues qui ont signé l'Adresse avec vous ET DE LES REMERCIER AU NOM DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. »
« BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. »

Or, comme on devait le penser, l'Assemblée s'émut d'une telle réponse à une demande d'amnistie et de dissolution, et plusieurs membres de la commission de prorogation, MM. Saint-Marc Girardin, de Kerdrel, de Broglie, de Cumont, se rendirent mercredi à la Présidence pour en conférer avec M. Barthélemy Saint-Hilaire.

L'entrevue a été des plus courtoises. M. Barthé-

lemy Saint-Hilaire a exprimé le regret qu'il éprouvait d'avoir paru donner son assentiment aux doctrines émises dans l'adresse, qu'il est loin de partager. L'adresse en question lui ayant été remise au milieu d'une foule d'autres lettres ou adresses envoyées au Président, il y fut répondu suivant la formule ordinaire d'un accusé de réception et d'un remerciement pour les vœux exprimés par les signataires, sans que M. Barthélemy Saint-Hilaire eût présents à l'esprit les termes de l'adresse.

En outre, pour donner complète satisfaction aux délégués, le secrétaire de M. Thiers fit insérer dans le *Journal officiel* la note suivante :

« Quelques journaux ont publié une réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire à l'adresse que six membres du conseil d'arrondissement de Villefranche ont envoyée à M. le Président de la République, et ces journaux se sont étonnés à bon droit qu'on eût remercié les signataires d'une pièce où se trouvent exposés les opinions les plus blâmables. Les réponses faites aux nombreuses adresses que reçoit la Présidence ne peuvent être souvent que de simples formules où l'on doit se borner nécessairement à un accusé de réception et à quelques mots de politesse. Si l'adresse des six conseillers de l'arrondissement de Villefranche avait été lue avec plus d'attention, c'est par un blâme sévère qu'il y eût été répondu, et il est à peine besoin de rappeler que, à quelque degré que ce soit, les opinions qu'exprimait l'adresse qu'on a justement signalée à la réprobation publique. »

L'explication est catégorique ; elle ne laisse plus de doutes sur les opinions du gouvernement.

Tout en regrettant les conséquences que peuvent avoir de semblables distractions, nous félicitons bien sincèrement le gouvernement de la voie nouvelle dans laquelle il s'est résolument engagé.

J.-R. D.

LES ROUGES JUGÉS PAR LES ROUGES.

Le citoyen Duportal, dans l'*Emancipateur*, juge ainsi les chefs de son parti, qui sont aujourd'hui à l'Assemblée :

« Cette vieille caste de MITRONS POLITIQUES,

Adam, mais nous le ménageons.

— Et vous faites bien, car j'en sais assez pour vous envoyer tous à la citadelle, fit l'étranger : vous, Marpha, pour vos imprudences d'aujourd'hui ; vous, Chusco, pour certaines chasses aux environs de Piotrkof ; vous, monsieur César Kirposky, pour vos relations avec ce scélérat de Narbut, et aussi pour une visite dans le quartier juif où, grâce à votre changement de costume, vous avez échappé aux poursuites d'un des plus fins limiers de la police de Varsovie.

— Vous vous trompez en cela, au moins, monsieur, je n'ai pas pu m'échapper, puisque je n'étais pas poursuivi.

— Permettez-moi, monsieur, de vous affirmer le contraire ; vous avez été suivi par ordre du général Svinin, et vous seriez en prison, à l'heure qu'il est, si le pont n'avait pas été ouvert derrière vous, ou si, n'ayant pas changé de costume, vous étiez revenu avec votre pantalon quadrillé et votre chapeau pointu, vous présenter à la police, à laquelle vous êtes signalé sous le nom de moussié Amôa, comme un malfaiteur de la

— Comment, c'est lui qui a reçu... ?

— Reçu et encaissé, et je puis vous assurer, l'effet n'était pas faux.

— Ce Narbut n'est pas trop mauvaise tête, s'écria Marpha, en riant.

— Doucement, ma cousine, doucement ; regardez près de ce buisson.

— Bah ! fit-elle en riant plus fort, cet espion ne m'empêchera pas de dire que Sigismond Narbut ne soit un imprudent d'avoir souffleté Svinin et de vous avoir remis sa carte.

— Et M^{lle} Marpha Wladimirovna d'être encore plus imprudente d'avoir chanté en public la Krakoviana, répondit l'étranger, qui n'était autre que l'homme aux lunettes que César avait déjà rencontré au Champ-de-Mars.

Sans s'effrayer, la jeune fille lui tendit la main qu'il baisa avec une respectueuse familiarité.

— Je l'avais pris pour un espion, murmura le jeune homme à l'oreille de Chusco ; il paraît que vous le connaissez.

— C'est en effet un espion, répondit

— Et tu y as rencontré l'aimable général qui présidait au supplice des Lesghuines ?

— Comment, il appartient à la police, un général ?

— Certainement, et c'est là qu'il a conquis ses grades.

— A coups d'épée ?

— Non, à coups de poings, repartit Marpha, et l'ordre du Mérite, qu'il porte sur sa poitrine, il l'a gagné en faisant fouetter des femmes.

— Oh ! ma cousine, ce serait trop ignoble.

— Non, mon cousin, c'est tout simplement russe, et dans quelques mois vous verrez Krapoulouf aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur.

— Grand bien lui fasse ; mais si je n'ai pas rencontré ce gros général à la police, j'ai eu du moins l'honneur de voyager avec lui.

— Avec Svinin ?

— Je ne connais pas son nom, mais je lui ai vu donner un trop beau soufflet, par M. Narbut, pour pouvoir oublier son visage.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VI.

LE GOY.

(Suite.)

Comme on le voit, la journée n'était pas favorable aux Russes. César en fit la remarque à Chusco, au moment où, avec Marpha, ils reprenaient le chemin d'Atrada.

— Ne crains rien, répondit celui-ci, notre tour viendra bientôt. A propos, as-tu fait ta déclaration à la police ?

— Oui, en sortant de chez Abraham, je m'y suis rendu tout droit.

habités à l'impuissance par quarante ans d'opposition improductive, ne comprend le radicalisme que comme école de systématique résistance à tous les pouvoirs, quels qu'ils soient. Ils se donnent volontiers la qualification de « purs, » et nul ne les contredit; ce sont, en effet, de PURS IDIOTS, de PURES GANACHES et d'émérites culottes de pipes. Ils ont pour auxiliaires tous les mécontents du 4 septembre, les dédaignés ou les oubliés, comme dit Monselet, de la république officielle, les rétorqués de la légitime distribution des fonctions publiques, parce qu'ils ne furent et NE SONT ABSOLUMENT BONS à rien, pas plus à gérer un économe des hospices qu'une justice de paix, une recette des contributions directes que les affaires de l'Emancipation.

« CES EXPLOITEURS DES MAUVAIS INSTINCTS DE LA FOULE ont pour spécialité de parcourir nos faubourgs avec un mouchoir bleu, des bons de pain dans la poche et de « se faire une » popularité de mauvais aloi en flattant tous les » mauvais sentiments du pauvre contre le riche, » du travailleur contre le patron », de l'ignorance surtout, dont ils sont les représentants incontestables, contre les lumières des véritables et des plus sincères amis du peuple. »

Bien touché, citoyen! On voit que vous connaissez vos amis. Si maintenant un Gambetta ou un Naquet quelconque voulait nous dire ce qu'il pense de vous, nous lui donnerions volontiers la parole.

Chronique Politique.

On annonce une nouvelle importante :

Le grand-vizir Mahmoud-Pacha aurait perdu la faveur du sultan. — On désigne déjà son successeur, qui serait Midhat-Pacha, récemment envoyé en disgrâce avec le titre de gouverneur général d'Andrinople.

On télégraphie de Constantinople, 31 juillet, soir :

Midhat-Pacha a été nommé grand-vizir en remplacement de Mahmoud.

Tout le ministère sera changé. Les nouveaux titulaires ne sont pas encore officiellement désignés.

M. Thiers partira dimanche pour Trouville.

De nouvelles instructions sont échangées en ce moment entre les cabinets de Versailles, de Vienne et de Berlin au sujet des conférences relatives aux mesures à prendre d'un commun accord contre l'Internationale.

Chaque puissance prendrait l'engagement formel d'expulser de son territoire tout affilié à l'association.

Une police spéciale serait entretenue aux frais de chacune des puissances respectives pour veiller à la stricte exécution de cet engagement.

Des peines très-sévères seraient édictées contre tout individu donnant asile à un membre de la société.

pire espèce.

— Mais j'y suis allé à la police, et j'ai fait ma déclaration.

— Je ne le nie pas; mais vous aviez alors un costume polonais, des papiers au nom de César Kirposky, et, de plus, pour votre bonheur, le général Svinin était occupé à boire, au cercle Paskiévitich. Suis-je bien informé?

— Parfaitement, monsieur, et je m'étonne que ma personne vous occupe tant, car, pour ma part, je n'ai pas l'honneur de vous connaître le moins du monde.

— Oh! qu'à cela ne tienne, mon cher monsieur, je m'appelle Frantz Muller, Suisse d'origine et professeur de piano par profession. Ne voudriez-vous pas ma carte?

— C'est inutile, monsieur, répondit César avec hauteur, je n'ai aucun besoin de prendre des leçons de piano.

— Alors, M^{lle} Marpha voudra bien vous la remettre, dit le professeur en tendant sa carte, que la jeune fille cacha, en souriant, dans son gant.

Peu désireux de continuer la conversation

La peine de la réclusion perpétuelle serait prononcée contre tout individu affilié à l'Internationale qui, après avoir été expulsé du territoire d'une puissance, y rentrerait une seconde fois.

Les trésoriers-payeurs généraux ont été avisés par dépêches télégraphiques du ministre des finances d'avoir à rembourser immédiatement les neuf dixièmes des versements aux souscripteurs de cinq mille francs de rente et au-dessus, conformément aux prescriptions de l'article 8.

On lit dans la Patrie :

On commence à se préoccuper très-sérieusement du succès inouï de l'Emprunt. A la satisfaction première a succédé une espèce de terreur. Les spéculateurs sont tout décontenancés, et nous croyons savoir qu'il s'est tenu dans les hautes régions financières des réunions très-importantes où la situation étrange qui vient de se produire a été l'objet de vives discussions.

La spéculation avait fait ses calculs sur un maximum de 15 à 16 milliards et les versements des banquiers avaient été opérés sur cette base. Aujourd'hui que ces prévisions sont presque triplées, tous les calculs sont renversés et l'on s'attend à quelque coup de bourse pour réagir sur cet état de choses.

D'un autre côté, le travail de la répartition devient formidable, et M. de Goulard a eu, à ce propos, hier, une longue conférence avec M. Thiers, conférence à laquelle assistaient les ministres de l'intérieur et du commerce. Rien n'a été décidé; mais on a reconnu la nécessité d'une mesure tendant à sauvegarder les intérêts des souscripteurs sérieux, c'est-à-dire de ceux qui ont en vue un placement réel et patriotique.

On a reconnu aussi que peut-être on était allé trop loin en favorisant l'étranger d'une prime, et qu'il eût été prudent et juste de maintenir tous les souscripteurs sur le pied d'égalité.

On nous assure que l'échec de M. Leblond, comme candidat au bâtonnat de l'ordre des avocats, a quelque peu ému messieurs du parti radical. M. Leblond est

bre, et le parti s'attendait à son élection au nom des sympathies qu'il réclame et auxquelles il prétend avoir droit, puisque les avocats sont arrivés. La nomination de M^e Lacan a été un crève-cœur pour tout le clan des paroliers du radicalisme.

Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel se serait opposé à la réunion à Rome des chefs principaux de l'ordre des jésuites; convoquée par le général de la Compagnie de Jésus. On ignore encore ce qui a pu motiver cette décision qui pourrait donner lieu à de graves incidents.

NOUVEAUX TROUBLES A BERLIN.

Les troubles qui ont eu lieu dimanche dernier se sont renouvelés le lendemain avec

avec l'étranger, César avait remis son cheval au pas, pendant que Chusco et sa belle-sœur s'entretenaient avec ce singulier personnage.

Il n'avait pas fait un quart de verste qu'Adam et la jeune fille le rejoignirent. Le soleil baissait, ils mirent leurs montures au grand trot, tout en causant des événements de la journée.

Par discrétion, César ne fit pas une seule question relative à l'homme aux lunettes noires, la conversation n'en fut pas moins animée: la fête, le supplice des Batoches, la visite au quartier juif et aux églises de Moscou, suffirent largement à la défrayer.

Au pied de la colline, à l'endroit même où, le matin, le lièvre avait si malencontreusement traversé la route, ils rencontrèrent Wladimir Kirposky et son fils Michel.

Inquiet de la durée de leur absence, le vieux propriétaire était venu au-devant de ses enfants.

— Avez-vous été prudents, mes enfants?

Telle fut sa première question.

— Oui, père, bien sages, répondit Mar-

plus d'acharnement. Ils se sont même étendus à un nouveau quartier, celui de la Skaltzerstrasse, et ont pris des proportions telles qu'il a fallu faire appel à la force armée.

Au n° 12 de cette rue habitait une jeune personne que le propriétaire de la maison avait voulu renvoyer. La jeune fille, en proie à une violente colère, déclara que le maître de la maison l'avait menacée d'un pistolet. On comprend la fureur de la foule, qui a fait aussitôt irruption dans la maison pour trouver l'arme désignée, qui n'a pu être découverte.

Par malheur, dans le voisinage se trouvait un bâtiment en construction; les assaillants se sont emparés des pierres et les ont lancées avec violence contre la maison assiégée dont tous les carreaux furent brisés en un instant.

La police se voyant impuissante à contenir la foule, demanda l'intervention d'un escadron de dragons, dont la caserne se trouve dans la rue d'Alexandrie. Au bout de quelques minutes, les rues furent balayées et tout rentra dans le calme habituel. Parmi les quatre-vingts personnes qui ont été arrêtées par la police, quelques-unes seulement appartiennent à la ville de Berlin.

Par une singulière coincidence, pendant que ces troubles avaient lieu dans la capitale, une réunion d'ouvriers socialistes se tenait dans la salle d'Apollon, située place de Kustrin.

Cette réunion se composait en grande partie des partisans de M. Schweitzer, qui ont actuellement pour chef M. Hasenclever, l'ennemi des internationalistes Bebel et Liebknecht. La séance a été beaucoup moins agitée qu'on n'aurait pu le craindre. Elle s'est terminée par une collecte faite pour venir en aide aux familles des ouvriers des manufactures de cigares, qui font grève depuis plus de trois mois avec une opiniâtreté à toute épreuve.

Nouvelles extérieures.

ALLEMAGNE.

Voici quels seraient les plénipotentiaires désignés pour la conférence sur la question sociale qui doit avoir lieu entre l'Allemagne et l'Autriche: MM. Lotaire, Bucher et Wagener représenteraient l'Allemagne; MM. Teschemberg, conseiller ministériel, et Schmidt Zabierow, conseiller de cour, l'Autriche.

Le but de la conférence est d'abord de rechercher les moyens de donner satisfaction, dans ce qu'elles ont de légitime, aux réclamations de la classe ouvrière, et aussi de prendre d'un commun accord certaines mesures de police propres à arrêter la propagande des doctrines subversives qui envahissent les Etats du nord.

ETATS-UNIS.

La convention du Travail national, à la suite d'une réunion orageuse, a voté en faveur de la candidature du général Grant.

pha.

— Et pas de mauvaises rencontres?

— Pas la moindre, fit Chusco.

— Excepté, cependant, murmura César, celle de ce prétendu professeur, dont la figure ne me revient pas.

— Ah! oublieuse que je suis, s'écria Marpha, je n'avais pas songé à vous donner sa carte: la voici.

Avec une répugnance marquée, le jeune homme la prit des mains de sa cousine. Mais aussitôt il fit un soubresaut sur son cheval, et le plus vif étonnement se peignit sur ses traits.

Chusco et Marpha partirent d'un éclat de rire.

Sur la carte était écrit:

V. C. NARBUT.

— Imbécile que je suis! s'écria César. Ne l'avoir pas reconnu.

— D'autres ne le reconnaîtront pas, et c'est ce qu'il faut, répondirent à la fois Adam et Marpha.

(La suite au prochain numéro.)

L'ambassade japonaise part mardi pour l'Europe. La chaudière du steamer *James-Malburn* a éclaté sur le Mississippi supérieur. Il y a eu 15 tués et plusieurs blessés.

Informations militaires.

C'était hier que se réunissait au ministère de la guerre, sous la présidence du général de Cissey, la commission chargée d'examiner les carnets *aide-mémoire* pour les officiers d'infanterie et de cavalerie. Le 25 juin était la dernière limite fixée par le ministre aux concurrents pour envoyer leurs modèles.

La commission militaire de l'Assemblée s'est réunie avant-hier pour entendre le rapport de sa sous-commission chargée d'élaborer le projet de loi sur l'organisation de l'armée. Des observations avaient été adressées sur certains points aux membres de la sous-commission, qui en ont tenu compte, et, aujourd'hui, le projet est complet. On a maintenu la division du territoire telle qu'elle avait été primitivement établie, l'organisation de notre armée régulière en douze corps formés d'une manière permanente, celle des trois corps de réserve et celle du corps d'armée d'Algérie, et enfin celle du 17^e corps fourni par la marine.

Ces principes, posés d'une manière absolue, on a abordé la question de l'armée de réserve tout entière, et enfin celle de l'armée territoriale. Sur ces différents points, la commission est d'accord avec le gouvernement, et il est probable que la discussion qui viendra devant la Chambre au mois de novembre ne dépassera pas cette fois quinze jours au plus.

Versailles a été visité avant-hier par des membres de la commission des fortifications, afin de désigner les emplacements où devront s'établir les divers points qui relieront la petite capitale au système général de forteresse à grande distance que le comité a adopté pour Paris.

Nouvelles diverses.

Le procès du maréchal Bazaine ne pourra guère avoir lieu avant la fin d'octobre, peut-être même le commencement de novembre.

Le nombre des pièces et documents à transcrire augmente tous les jours, et rend plus laborieuse la tâche du rapporteur.

S. M. Don Pedro, empereur du Brésil, vient d'envoyer au ministre de la guerre les insignes de l'ordre du Christ, et au général de Ladmirault les insignes de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée.

C'est M. le baron d'Itajuba, en ce moment absent de Paris, qui remettra à ces messieurs leurs nouveaux titres.

M. Thiers a reçu hier, des mains de Nazare-Agha, ambassadeur du sultan, les insignes de grand-croix de l'ordre *le Lion et le Soleil de Perse*.

Une magnifique plaque en diamants, valant 10,000 fr. au moins, était jointe au brevet.

MM. Rothschild de Paris et de Francfort ont reçu du czar la décoration de l'ordre de Sainte-Anne et Saint-Stanislas de première classe. Le baron Lionel de Rothschild a reçu de l'empereur de Russie un vase magnifique en malachite, estimé 5,000 roubles d'argent.

A l'occasion du magnifique succès de l'emprunt, un grand nombre de maisons ont illuminé dans les divers quartiers de Paris.

Le directeur d'une compagnie de constructeurs, fondée à Berlin pour venir en aide aux malheureux habitants de la ville qui n'ont aucun toit pour s'abriter, vient de disparaître tout à coup en emportant avec lui près de 64 mille thalers, qui se trouvaient dans la caisse.

Une correspondance adressée de Londres à l'*Indépendance belge* nous entretient d'un singulier procès ouvert en cette ville:

Un procès bizarre vient d'attirer la curiosité publique. Un professeur de musique, qui demeure à Chelsea, s'est avisé, lui et sa famille, de faire de toutes sortes de reptiles les commensaux favoris de la maison. Il en a recueilli un certain nombre de toute taille et de toute espèce, depuis les boas et les pythons les plus monstrueux et les plus venimeux, jusqu'aux petits serpents de nos champs qui sont, par parenthèse, aussi inoffensifs que les lézards. Un de nos naturalistes les plus distingués, M. Buckland, ayant eu l'occasion de visiter cette collection, a déclaré que l'association de ces créatures avec notre race et les soins qui leur ont été donnés par le professeur de Chelsea a développé en elles une intelligence dont on ne les croyait pas capables jusqu'ici, et que tout le monde doit s'intéresser à cet essai d'acclimater et d'apprivoiser des bêtes utiles dans leur genre, mais qui ont joui jusqu'ici d'une très-mauvaise réputation.

Cependant, les voisins du professeur ne partagent pas cet enthousiasme scientifique; ils craignent que les serpents ne fassent invasion chez eux, et après plusieurs tentatives infructueuses devant les magistrats pour obtenir la suppression de cette ménagerie domestique de reptiles, ils ont porté leurs plaintes devant la cour de la chancellerie. La cause n'est pas encore plaidée, mais le professeur de musique a été forcé de s'engager sous caution à ne pas laisser vagabonder ses hôtes avant que le jugement ait été rendu pour ou contre lui.

Il y a en ce moment au Val-de-Grâce, dans le service du docteur Dardignac, un soldat âgé de vingt-sept ans, qui présente une particularité fort curieuse :

Atteint au visage par un éclat d'obus à Gravelotte, le 16 août 1870, le malheureux fut horriblement défiguré. Il fut d'abord soigné à Metz; puis, ses plaies ayant été cicatrisées, il fut évacué sur Colmar et ensuite envoyé à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Aujourd'hui, ce pauvre blessé est en parfaite santé; mais entre le front et les lèvres il y a un vide qui dénature son visage et qui fait mal à voir. On a essayé de remédier à cet inconvénient autant que la science le permet. On lui a posé un nez artificiel et une sorte de plaque en gutta-percha pour l'intérieur de la bouche. A cette plaque sont adaptées trois dents destinées à remplacer celles qui ont été enlevées.

Ce n'est pas tout : la gencive du côté droit ayant disparu, on l'a remplacée par une gencive postiche très-habilement adaptée aux parties charnues de la joue. Enfin, un œil artificiel en verre complète ce travail de réparation, — qu'on nous passe le mot.

Cet infortuné jeune homme est très-content, très-résigné. On lui a pour ainsi dire refait le visage, qui est, à proprement parler, un chef-d'œuvre de mécanique chirurgicale. (Matin.)

TOILETTES DE FÊTES.

Le *New-York Times* raconte que dans cette ville une foule de personnes ont l'habitude d'aller dans les réunions publiques et particulières en portant des costumes fashionables loués pour la circonstance. Souvent, dans les noces du grand monde, la couronne de fleurs d'oranger, le voile, la riche toilette de satin blanc de la mariée viennent de chez le costumier, et dans les enterrements, les entrepreneurs de pompes funèbres se chargent également de louer les costumes de deuil.

Dans Beecker street se trouve une maison où chaque jour, pendant la saison des fêtes, quarante ou cinquante habits sont loués à ceux qui ne veulent pas en acheter, mais qui préfèrent en payer les intérêts. Ces vêtements sont importés d'Angleterre.

Dans les établissements de costumes pour dames, il y a un assortiment de plusieurs centaines de costumes à louer. Dans l'un d'eux, dix ou douze ouvrières sont constamment occupées à faire les changements nécessaires pour que les robes aillent bien.

Ainsi, une dame entre et informe le propriétaire qu'elle se rend à un certain bal et qu'il lui faut une toilette à la mode. On lui montre un assortiment de robes magnifiques, et elle en choisit une qui vaut 400 dollars, pour l'usage de laquelle elle paye 34 dollars.

La plupart de ces toilettes de premier choix, semblable à un livre en vogue dans un cabinet de lecture, sont constamment en circulation.

DESTRUCTION DES GUÊPES.

Voici un moyen bien simple pour détruire la guêpe du terrier : on prend une masse en bois ou une large pierre, et de la sorte, on frappe fortement sur le trou qui sert de passage aux guêpes. L'issue étant fermée, on a tout le temps de piétiner à son aise jusqu'à ce que l'essaim soit écrasé ou que le sol ait acquis assez de consistance pour interdire aux guêpes de se faire un nouveau passage. Dans le cas où un grand nombre seraient encore à rentrer lors de l'application du procédé, on attend jusqu'à ce qu'elles se soient groupées pour se creuser un passage, et alors on les écrase. Dans les terrains en pente, où l'essaim peut se trouver quelquefois au-dessus du niveau du trou, la destruction au pétrole, surtout si l'essaim est éloigné, peut faillir. Mais par le moyen que j'indique, après avoir bouché le passage, on peut se mettre l'oreille contre terre pour entendre le bourdonnement des guêpes et savoir où tasser le sol. Ce moyen expérimenté m'a toujours réussi.

J. B. JACQUOT.

Cà et là.

Dans un café, un mécontent :
— Garçon !
— Monsieur !
— Les consommations ne valent rien ici ; vous me servez de la glace toute chaude.

Petite histoire de chaleur et d'actualité, empruntée à *l'Éclair* :

« Deux Marseillais se rencontrent en plein midi sur le boulevard.

» — Quelle chaleur !

» — Té, ce n'est rien auprès de Marseille !

» — Bah !

» — Figurez, mon ser, qu'un de ces jours, ma bonne laisse dans la cuisine un morceau de veau cru... Eh bien ! quand elle est rentrée...

» — Le veau était cuit ?

» — Non-seulement cuit... mais la chaleur avait été si forte, qu'il y avait des carottes autour ! »

En chemin de fer.
Un brave paysan s'installe sans façon auprès d'une dame :

— L'odeur du tabac vous gêne-t'y ? lui demande-t-il, en tirant une énorme pipe.

— Mais oui, monsieur, beaucoup.

— Alors faut descendre, parce que j'vas fumer !!!

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Notre compatriote, M. l'abbé Vincelot, vient de recevoir un haut témoignage de sympathie pour ses *Essais ornithologiques*, dont nous avons rendu compte récemment. S. S. Pie IX lui a adressé un bref de félicitation et d'encouragement; et, par une attention touchante, en accordant à M. l'abbé Vincelot sa bénédiction, le Saint-Père a voulu étendre cette faveur à tout le personnel de la pension Saint-Julien.

Dans la soirée du 24 juillet, la veuve Oger, fermière à la Fourrière, commune de la Cornuaille, conduisit dans un de ses champs, à 4,500 mètres de son habitation, deux bœufs et un cheval, et les y laissa passer la nuit.

Le lendemain matin, elle fut fort surprise, en allant chercher ses bœufs pour le travail, de voir qu'ils avaient disparu.

D'habiles voleurs les avaient emmenés pendant la nuit; ils valent de 660 à 680 francs.

Signalement :

Race bretonne; l'un poil blanc, quelques taches de rouge; l'autre poil brun, tête blanche; ils ont tous deux les cornes courtes, et sont en très-bon état.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Par décret en date du 10 juin, la Société archéologique de Touraine a été reconnue

comme établissement d'utilité publique, et les statuts ont été homologués par la commission provisoire du Conseil d'Etat. Ce décret reconnaît cette Société comme *personne civile*, et lui attribue désormais la faculté de contracter.

Nous avons annoncé déjà qu'une médaille d'or venait d'être décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au dernier ouvrage sur les *Origines de l'Eglise de Tours*, que M. l'abbé Chevalier, président, a publié dans les mémoires de la Société.

Un Congrès des Associations catholiques ouvrières sera tenu à Poitiers, les 26, 27, 28, 29 et 30 août 1872.

Ce Congrès, auquel sont conviées, avec les directeurs d'œuvres ouvrières, toutes les personnes qui s'occupent de leur fondation ou de leur développement, est destiné à étudier toutes les questions qui intéressent la classe ouvrière, à chercher les moyens d'en hâter la solution par le retour à la foi chrétienne et par la propagande catholique, et à unir entre eux tous les efforts entrepris dans ce sens.

Une telle réunion est digne d'attirer l'attention de tous les hommes préoccupés du salut du pays et, en face des congrès de l'Internationale qui n'ont encore rien fait pour l'ouvrier que de le conduire à la révolution et à la misère, il est du plus haut intérêt pour tous de voir à l'œuvre un congrès de catholiques, et de comparer ses travaux à ceux de leurs adversaires.

Les courses du Mans auront lieu dimanche 18 août 1872, à 4 heures précises, aux Hubeaudières, route de Tours.

Vingt-trois chevaux se sont engagés dans le handicap, ce sont :

Vigogne, Serinette, Anicroche, Balancelle, You are, Cold, Juliette, Séraphin, Graziella, la Périchole, la Grône, Berryer, Cravache II, Héroïne, Royale, Président, Attichy, Candor, Haydée, Fil de lin, l'Ingénue Final, le Moblot.

Le 24 juillet, deux journaliers de Brest se sont livrés un combat des plus acharnés; l'un d'eux a reçu au bas-ventre un coup de pied tellement violent qu'on a dû le transporter dans un coupé à sa demeure, où il a expiré le 25 au soir, par suite sa blessure.

La limite de l'inscription maritime sur la Laite est fixée à la digue du réservoir du moulin Maillé, à un kilomètre au-dessus de Quimperlé (quartier maritime de Lorient).

CAPRICES DE LA Foudre.

Nous lisons dans le *Vendéen* :

Jeudi, 25 juillet, vers sept heures du soir, après une journée humide, le temps était calme, le ciel couvert de nuages gris, et rien, si ce n'était un peu de grêle tombée dans la journée, ne faisait pressentir un orage, lorsqu'un éclat épouvantable de tonnerre retentit tout-à-coup sur la ville. Le quartier de l'Hôpital fut au même instant inondé de lumière et comme couvert de feu. Chacun eut aussitôt conscience que la foudre venait de tomber sur ce point de la ville. En effet, des cris partis de la maison portant le n° 36, de la rue du Palais, indiquèrent le lieu où venait de s'accomplir le sinistre.

Cette maison, dont l'élévation est beaucoup moindre que celle de l'habitation voisine, présente une cheminée surmontée d'un long tuyau en tôle, qui dépasse de 30 centimètres environ le faîtage de cette dernière.

Le tuyau était maintenu par cinq fils de fer; trois de ces fils se fixaient près du bord du toit dont les eaux sont reçues par des dalles en zinc; les deux autres étaient assujettis, l'un au mur de la maison voisine, le second à une cheminée, en des points éloignés de tout corps métallique.

La foudre tombant sur le tuyau, se divisa en trois rayons qui suivirent les fils attachés au toit; ces fils furent en partie fondus ou projetés au loin, et, à leur point d'attache, les tuiles furent brisées et écartées ainsi que le tillage.

L'électricité pénétrant dans un grenier par une de ces ouvertures, ébranla le plafond, le traversa en y pratiquant des trous semblables à ceux dont sont percées les pommes d'arrosoir, souleva le plâtre et vint passer devant le visage de la dame S..., assise et

accoudée à sa fenêtre au premier étage. Gagnant ensuite le reverber, le fluide suivit le conduit du gaz qu'il comprima en plusieurs endroits en provoquant une fuite, puis ressortit de terre en soulevant le pavé en deux places différentes.

En suivant le second fil qui aboutissait près du bord du toit, l'électricité après avoir brisé les tuiles gagna la dalle de ce toit et le tuyau de conduite des eaux, qu'elle fit éclater dans la direction où semblait l'attirer le fluide qui venait de sortir du sol à 1^m 50 de distance et à la hauteur de 1^m, au-dessus du pavé.

Ce tuyau présente du côté droit une ouverture de la grosseur d'une balle de chassepot, il est déchiré et boursoufflé de dedans en dehors, et la muraille à laquelle il était fixé porte la trace de petits sillons rayonnant autour de cette déchirure qui en était le centre.

A cinquante centimètres de ce trou, une autre dame, M^{me} C..., qui se trouvait accoudée à une fenêtre du rez-de-chaussée, s'est vue tout-à-coup environnée de feu, mais sans ressentir aucun autre effet que celui d'une peur bien justifiée.

Suivant encore le troisième fil qui s'attachait au toit dans la direction du jardin, la foudre produisit les mêmes dégâts à la toiture, elle gagna la dalle et y fit un trou de la grosseur d'une balle de fusil en se dirigeant vers le sol. La commotion produite fut telle que la dame T... et son enfant qui se trouvaient dans le jardin avec deux voisines furent renversés et qu'une des deux voisines fut précipitée contre la muraille.

M^{me} T... perdit complètement connaissance et ne la reprit qu'une demi-heure après.

Cet évènement qui a mis en péril les jours de plusieurs familles n'a eu, grâce à Dieu, aucune des graves conséquences qu'on aurait pu redouter.

AGRICULTURE.

LES PREMIÈRES COUPES FOURRAGÈRES.

Le moment des premières coupes de luzerne et de trèfle est arrivé. Nous devons en profiter pour rappeler à nos intelligents praticiens la supériorité de la méthode dite des fourrages bruns, qui consiste à ne laisser évaporer que très-lentement l'eau de végétation de ces herbes si nutritives, pour en utiliser la meilleure partie qui consiste dans les feuilles.

Le procédé consiste à mettre le fourrage en meulons presque aussitôt après le fauchage. Immédiatement la masse d'herbe s'échauffe, la fermentation sucrée ou alcoolique s'y développe et dégage l'eau de végétation en fumée.

Dès que la chaleur devient intolérable, on étend le meulon, et on le reforme dès que le fourrage est refroidi. La fermentation recommence, mais elle est moins violente que la première. On étend de nouveau le fourrage, et après l'évaporation et le refroidissement, on remet pour la troisième fois en meulon. Lorsque la fermentation cesse, le foin est fait, seulement ce foin-là est plus brun, moins sec, plus riche en suc alcoolisé que le foin ordinaire, il est également plus lourd et plus savoureux. Les animaux s'en nourrissent avec plus d'avidité et il leur profite davantage, car les feuilles qui sont la partie la plus azotée de la plante — surtout si on a soin de ne pas attendre la floraison pour faucher — les feuilles, disons-nous, y restent toutes entières, ce qui n'arrive pas dans le système de fenaison habituel.

Une vérité évidente et dont on ne tient pas assez compte dans la pratique, c'est qu'on commence trop tard la coupe des herbes fourragères, par exemple de trèfles incarnats. Ce n'est pas lorsque s'épanouit le pompon rouge qu'il faut les abattre; à ce moment, la sève a déjà dépensé son azote pour former la fleur et le rudiment du grain. Le vrai moment, c'est lorsque la plante est entièrement développée et que la fleur commence à se former.

(Bourgoigne.)

Dernières Nouvelles.

LA COMMISSION DE PERMANENCE.

La composition de la commission de permanence a été arrêtée hier d'un commun accord entre les diverses réunions parlementaires. Elle comprendra dix membres des fractions de la gauche et quinze membres des fractions de la droite.

LES GRÈVES.

La grève est finie dans le Nord. Toutes les fosses travaillent.

Les troupes restent encore à Denain, à Aniche, à Douai pour quelques jours. Toutes les autres fosses ont été progressivement évacuées.

Le général Cornat et le préfet du Nord viennent de rentrer à Lille.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

CE QU'ON RAPPORTE DU CABARET.

La Bibliothèque de tout le Monde, de Tourcoing (Nord), vient de faire un grand tirage de l'un de ses nombreux petits ouvrages si populaires : *Ce qu'on rapporte du cabaret.*

D'après une statistique récente et authentique, il existe en France 400,000 cabarets et débits de boissons, où se fait une consommation de liquides s'élevant à 2 milliards 1/2 de francs par an ; — et suivant les appréciations les plus modérées, la part de la consommation des classes laborieuses aux cabarets est annuellement de 4 milliard 800 millions, soit 1/3 au moins du produit agricole et 1/6 environ du salaire et du produit général.

Cet envahissement des cabarets sur la fortune publique, sur la fortune des familles, ne peut qu'engager chaque bon citoyen à propager ce petit livre, d'ailleurs véritable-

ment instructif et intéressant. Nous voudrions le voir dans toutes les mains ; puisse-t-on en répandre par centaines de mille ! et si notre appel est entendu, notre premier tirage est de 20,000, le second sera de cent mille.

Le prix de l'exemplaire est de 40 centimes ; pris par 100, de 7 centimes ; par 500, de 6 centimes ; et par 500 pris au siège de l'Œuvre, de 5 centimes. — On recevra en même temps le catalogue de nos petits livres, dont déjà plus de 40 millions ont été répandus.

A dresser les demandes et les envois au directeur de l'Œuvre, M. AUGUSTIN BOISLEUX, rue du Cœur-Joyeux, à Tourcoing (Nord).

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine : Procès de MM. Cremer et de Serres devant le conseil de guerre de Lyon ; Chemin de fer du Mont-Cenis : la Vallée de la Doire et le village de Salbertrand ; Discussion du budget dans une taverne d'Angleterre ; Salon de 1872 : la Séparation et Prisonniers (Souvenirs de Metz), tableau de M. Paul Protais ; L'insurrection carliste en Catalogne : le cabecilla Tristany avec son état-major ; les troupes du gouvernement conduisant un convoi de prisonniers carlistes ; les Carlistes désarmant les Volontaires de la Liberté ; Chasse aux antilopes dans l'Afrique méridionale ; Revue comique du mois, par

Cham (douze gravures) ; un Guerrier de la Nouvelle-Zélande. — Rébus.

Voir dans le numéro de l'Univers illustré de samedi dernier la nomenclature des magnifiques primes que ce journal offre à ses abonnés.

Abonnements : pour Paris et les départements : Un an : 21 fr. ; Six mois : 11 fr. ; Trois mois : 6 fr. Le Numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

M. Albert Wolff vient de publier, chez les éditeurs Michel Lévy frères, sous ce titre : *le Tyrol et la Carinthie*, un très-intéressant récit de voyage dans une des contrées d'Europe les plus originales et les moins battues des touristes. Mœurs, langage, description du pays, épisodes historiques, anecdotes, scènes de la vie intime et familière, nul volume ne présente plus de variété, de fraîcheur et de couleur que cette vive et légère excursion d'un des plus spirituels écrivains français et parisiens, destinée à servir de guide désormais à tous les voyageurs dans le Tyrol.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalessière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalessière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gas-

trites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61,224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalessière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni ; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPART, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AOÛT 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56 20	» 50	» »	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	920	» 25	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	375	» 3	75
4 1/2 % jouiss. 22 septembr.	83	» 3	50	Soc. gén. de Crédit industriel et	635	» 2	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	420	» 1	25
4 % jouissance 22 septembr.	» »	» »	» »	comm., 125 fr. p. j. nov.	432	» 50	» 7 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	305	» »	5
5 % Emprunt	87 50	» 30	» »	Crédit Mobilier	920	» 17	50	Société autrichienne, j. janv.	» »	» »	» »
Obligations du Trésor, t. payé.	» »	» »	» »	Crédit foncier d'Autriche	435	» »	» »	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	» 2	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	528	» 75	» 8 75	Orléans	289	» 75	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	392 50	» »	» 50	Est, jouissance nov.	870	» »	» »	Paris-Lyon-Méditerranée	287	» »	» »
— 1865, 4 %	450	» 1	25	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	870	» »	» »	Est	281	» 25	» »
— 1869, 3 % t. payé.	280	» 2	50	Midi, jouissance juillet.	595	» »	» »	Nord	294	» 50	» »
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	234 50	» »	» 50	Nord, jouissance juillet.	995	» 10	» »	Ouest	285	» 75	» »
— libéré	256	» »	» 50	Orléans, jouissance octobre.	865	» »	» 5	Midi	283	» 75	» »
Banque de France, j. juillet.	3885	» 45	» »	Ouest, jouissance juillet, 65.	525	» 2	50	Deux-Charentes	280	» »	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	650	» »	» 15	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	» »	» »	» »	Vendée	255	» »	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	510	» 15	» »	Compagnie parisienne du Gaz.	745	» 27	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	» »	» »	Société Immobilière, j. janv.	31	» 25	» 8 75				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.		
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)		
9 — 02 — — omnibus.		
1 — 33 — — soir, —		
4 — 13 — — express.		
7 — 27 — — omnibus.		

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.		
8 — 20 — — omnibus.		
9 — 50 — — express.		
12 — 38 — — omnibus.		
4 — 44 — — soir, —		
10 — 30 — — express-poste.		

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE. Le dimanche 4 août 1872, à l'heure de midi.

En l'étude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

LES IMMEUBLES

Ci après :

1° Une maison, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 81, comprend au rez-de-chaussée : cour, jardin, lieux d'aisances, bûcher et pompe, salon, salle à manger, jardin, cuisine, buanderie, deux celliers en soubassement, et, à la suite du jardin, un corps de bâtiments, composé de quatre pièces au rez-de-chaussée avec grenier au-dessus ; Quatre chambres au premier étage ; Deux mansardes et deux greniers ; Joignant au midi un passage commun, au nord la rue Saint-Nicolas, au levant Chastes et au couchant M. Foucher.

2° Une maison de fermier, cour et servitudes ; le tout contenant 35 ares 77 centiares, située à Panvigne, commune de Villebernier, joignant au couchant Germain, au nord un chemin d'exploitation, au levant Germain et au midi la rue de la Séguinière.

3° Soixante-deux ares 84 centiares de terre et pré, à la Brèche, même commune, joignant au nord M. Cadieu, au levant M. Jumeau, au midi un chemin d'exploitation et au couchant M. Denis.

4° Trente-et-un ares 84 centiares de terre, audit canton de la Brèche, joignant au midi M. Denis, au couchant Fraimbault, au nord M. Rozières et au levant la rue de la Brèche.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M. MÉHOUS, notaire à Saumur. (378)

A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE, dressée, âgée de six ans. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères

DE

MARCHANDISES DE ROUENNERIE

ET MERCERIE,

Par suite de cessation de commerce,

Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur.

Le dimanche 4 août 1872, à midi, et dimanches suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur RIGAUD, marchand à Saint-Cyr, à la vente publique aux enchères de ses marchandises.

Il sera vendu :

Grande quantité de belle draperie, coutil, grisette, molesquine, flanelle, mérinos, molleton, péru viennois, droguet, reps, orléans, retor, siamoise, toiles blanche et bleue, cotons, belle futaine, quantité d'indiennes, cretonne, alpaga, brillanté, calicot, percale, mousseline, nansouk, organdi, mouchoirs de poche, serviettes, nappes, bas, chausses, gilets, quantité de mercerie, plats, assiettes, verres, saladiers et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES,

Par suite de dissolution de société.

Le lundi 5 août 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la société de la Morinière, rue des Boires, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ladite société.

Il sera vendu :

Un très-beau billard et ses accessoires, glaces, pendole, tables, tapis, chaises, tabourets, verres, carafes, tasses, bouteilles vides, un

poulain, vieux journaux, jeu de tric-trac et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1875,

UNE MAISON

AVEC VASTE JARDIN, Située à Saumur, rue Duncan, n° 4, occupée par la société des Tilleuls.

S'adresser à M. CLOUARD, notaire.

M. BIZERAY (NOUVEAUTÉS),

Rue de la Tonnelle,

Demande un apprenti pour le commerce. Bonnes conditions. (399)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

BAINS DE MER

PORNICHERT.

A LOUER

MAISON GARNIE

Sur la plage.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

UN BUREAU NEUF avec tiroir, pour travailler debout.

S'adresser à M. HUBLOT, menuisier, rue de la Tonnelle.

A VENDRE

UNE CALÈCHE

AVEC SES ÉQUIPAGES.

Prix : 800 francs.

S'adresser au bureau du journal.

1^{er} 50 LE FLACON PHÉNOL-BOBŒUF 3^{er} 50 LE LITRE

ANTI-PUTRIDE PRIX MONTYON INSECTICIDE

Usage : Brûlures, Coupures, Piqûres, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : PESTE BOVINE, Couronnes, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pépie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, 8, rue BUFFAULT et dans toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries.

Au Commerce et à l'Industrie.

La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Étranger),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.

Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général,

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8°.

ABONNEMENT : Un an, 12 fr.

A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

Certifié par l'imprimeur soussigné.